

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 928

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 13

À l'alinéa 10, substituer à l'avant-dernière occurrence du mot :

« de »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.